

M. Loïsselle (Saint-Henri): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Avec la permission de la Chambre j'aimerais revenir aux affaires courantes afin de présenter un rapport de comité.

L'Orateur suppléant (M. Penner): La Chambre a entendu la demande du député. Consent-elle à revenir aux motions?

Des voix: D'accord.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

BILLS PRIVÉS EN GÉNÉRAL ET RÈGLEMENT

M. Gérard Loïsselle (Saint-Henri): J'ai l'honneur de présenter le deuxième rapport du comité permanent des bills privés en général et du Règlement, dans les deux langues officielles.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LES JEUX OLYMPIQUES DE 1976

MODIFICATION PRÉVOYANT L'ÉMISSION DE PIÈCES D'OR

La Chambre reprend l'étude du bill C-63, tendant à modifier la loi sur les Jeux olympiques de 1976, dont le comité permanent des prévisions budgétaires en général a fait rapport sans propositions d'amendement, ainsi que de la motion n° 1 de M. Stevens.

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire quelques observations sur l'amendement au bill C-63. Bien des députés savent que j'étais membre du comité permanent des prévisions budgétaires en général qui a étudié les bills sur les Jeux olympiques. Le premier a été présenté l'an dernier.

J'ai écouté très attentivement les observations faites aujourd'hui. Je le répète, les députés de ce côté-ci de la Chambre sont sans aucun doute en faveur des Jeux olympiques et nous avons appuyé ce bill en dépit des objections et de l'obstruction des néo-démocrates qui ont fait tout leur possible pour étouffer ce bill. On ne peut donc certainement pas nous accuser de ne pas vouloir appuyer ce bill mais il nous importe que les Canadiens et le Parlement soient traités équitablement dans cette affaire et nos questions sont directes et franches.

J'ai la plus haute estime pour le ministre des Postes (M. Mackasey) et son prédécesseur qui a dirigé le débat sur le premier bill. Je n'ai pas pu assister aux réunions du comité la semaine dernière, parce que j'étais occupé dans ma circonscription. Je sais bien que la vente des pièces de monnaie a régressé et que le produit de cette vente est inférieur à 100 millions de dollars. Je sais également que le but du gouvernement est de vendre des pièces pour 250 millions de dollars et qu'il faudrait frapper et vendre une pièce d'or si la vente des pièces d'argent ne permet pas

Jeux olympiques—Financement

d'atteindre ce chiffre. Une foule d'experts ont parlé du problème; en tant que député de l'arrière-ban j'hésite beaucoup à croire qu'il faille émettre deux qualités de pièces d'or de \$100; je ne suis pas expert en matière d'or.

Des voix: Bravo!

M. Darling: Je ne comprends pas cela. Je me demande si le ministre des Postes et ses collaborateurs envisageraient de frapper trois pièces d'or, une de \$25, une de \$50 et une de \$100. Ainsi l'honneur du Canada sera sauf et notre monnaie ne sera pas dépréciée.

Les orateurs précédents ont fait remarquer que l'acheteur trop confiant de pièces d'or se fait estamper quand on lui refille des pièces de deuxième choix. Nous sommes convaincus de l'intégrité du ministre des Postes et de ses subordonnés mais il y a beaucoup de naïfs dans ce pays—et le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet) peut vous le certifier—et il s'en trouve dans toutes les provinces. À titre de reeve d'une petite ville pendant un grand nombre d'années, j'ai eu affaire à bien des gens qui venaient me trouver après s'être fait escroquer pour avoir été trop crédules.

Il convient de rappeler au ministre des Postes la maxime *caveat emptor*... que l'acheteur se méfie. Mais je trouve qu'il faudrait renoncer à avoir deux sortes de pièces de \$100 ayant une grande différence de valeur. Je tiens vraiment à ce que les Jeux olympiques soient réussis.

• (1710)

J'ai eu le privilège, ainsi que quelques autres députés, d'entendre l'allocation du maire de Montréal et du commissaire général, il y a huit jours environ. Ils ont dit qu'ils voudraient que ce bill soit adopté de manière à compenser les piètres ventes de pièces d'argent. J'étais tout à fait d'accord, mais je ne savais pas alors qu'il y aurait deux pièces différentes de \$100. Je sais que tout cela a été très difficile.

J'étais de ceux qui ont mis en doute les paroles du ministre des Postes précédent et celles du président du Conseil du trésor d'alors lorsqu'ils ont dit qu'ils retireraient 250 millions de dollars de la vente des pièces. J'ai dit que je trouvais ridicule qu'ils prétendent en vendre autant. J'ai aussi émis des doutes sur la vente des timbres à ce moment-là. Le nouveau ministre des Postes (M. Mackasey) peut vérifier, mais j'ai demandé où au nom du ciel on avait pris cette idée qu'on obtiendrait 32 millions grâce à la loterie. J'ai dit que c'était tout aussi ridicule car j'imaginai que les bénéfices réalisés par la loterie les feraient rouler sur l'or. Je leur ai dit qu'ils feraient rentrer beaucoup plus d'argent qu'ils ne l'avaient prévu. Le président du Conseil du Trésor de l'époque m'a demandé si je le croyais réellement, ce que j'ai affirmé, et je crois que les faits l'ont confirmé. Les profits sont maintenant de 100 millions de dollars.

Je concéderai que le maire de Montréal nous a dit la semaine passée que nous ne voulons pas que les Canadiens aient à payer directement de leur poche. Je ne sais pas très bien si c'est le ministre des Postes ou quelqu'un d'autre qui a dit qu'il en coûterait environ 140 millions aux Canadiens au titre de la sécurité, du logement et le reste. Le Canada est disposé à contribuer en ce sens, et le maire de Montréal a dit alors qu'il réclamait la frappe de cette pièce parce que cela l'aiderait à réunir les 250 millions de dollars nécessaires, soit le plafond, et ce dont convient le ministre des Postes. J'espère donc qu'il proposera que l'on ne frappe qu'un seul type de pièce de \$100. J'espère que